



PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE **2021-2024**

Regroupement Pédagogique Intercommunal
Saint Jean de Verges, Crampagna et Loubières

SIVE Saint Jean de Verges/Crampagna/Loubières
Septembre 2021

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2021-2024

RPI de Saint-Jean-de-Verges, Crampagna et Loubières

PRÉAMBULE

Les élus des trois communes du Syndicat Intercommunal à Vocation Éducative Saint-Jean-de-Verges Crampagna Loubières ont fait le choix de mener une politique forte en matière d'éducation. Le Projet Éducatif de Territoire sera un outil fédérateur qui pose des envies et des intentions éducatives partagées par tous les acteurs qui gravitent autour des enfants et des jeunes du territoire. Vivant, rassembleur, évolutif et stimulant et non comme un cadre contraignant, c'est ainsi que nous appréhendons notre PEDT.

Notre PEDT est avant tout un outil au service de la réussite de l'enfant, réussite scolaire mais au-delà réussite éducative car il intègre l'ensemble des temps et espaces de vie de l'enfant de manière complémentaire et continue. Il doit favoriser la prise en compte de notre environnement local, tourné vers la montagne, la nature et dans le plus grand respect d'une transition écologique aujourd'hui incontournable.

Notre PEDT doit nous permettre de tendre en permanence vers la recherche de moyens humains, matériels et financiers le plus en adéquation avec les besoins recensés à notre échelle locale en faisant jouer la coopération intercommunale.

Empathie, écoute, communication, sérénité, respect, lutte contre toute forme d'exclusion seront des mots que nous garderons perpétuellement en trame de fond.

DES CONSTATS D'ACQUIS ET DES FRAGILITES

Le constat d'une volonté affichée par les équipes enseignantes et les équipes d'animation de travailler main dans la main autour d'un projet éducatif commun a facilité le démarrage du travail d'écriture et de construction de ce PEDT. Ces équipes travaillent dans une bonne entente, une bonne articulation, sont soudées et agissent avec motivation dans le même objectif d'accompagner les enfants qui concrètement progressent, évoluent, appréhendent l'école avec le sourire, jusqu'à leur entrée au collège où un retour positif sur leur niveau scolaire est acté.

Le constat aussi de «souffrances» au sein de notre RPI. Des budgets contraints qui offrent peu de marges de manœuvre et peu d'espaces de projection, un contexte sanitaire épuisant qui est vecteur d'une surcharge de travail et une impression de ne pas toujours «bien faire». Des questionnements aussi, sur des comportements parfois déplacés d'adultes envers l'environnement éducatif, une certaine faiblesse du vocabulaire chez certains enfants accompagnée parfois d'une difficulté à respecter les règles et les codes sociaux, à tolérer autrui, à écouter... . Des défaillances constatées en matière d'imagination, de créativité, du sens de l'effort. Des enfants fatigués dont l'attention baisse rapidement. Autour de ces items émerge notamment le questionnement sur la place envahissante que prennent les écrans dans les familles et sur la façon dont nous pourrions agir pour diminuer leur impact nocif dans la vie de nos écoliers.

C'est à travers des **échanges constructifs et prometteurs entre acteurs du scolaire et du périscolaire, parents d'élèves et élus** qu'ont émergé tous ces constats et ces questionnements.

A partir de cette conscientisation des problématiques repérées sur notre RPI il a été décidé d'axer exclusivement aujourd'hui notre travail collaboratif sur l'**amélioration du climat scolaire**.

Ce PEDT sera l'outil commun indispensable autour duquel toutes les entités se retrouveront et échangeront avec perspicacité afin de ramener un climat scolaire serein pour tous.

1- Date de présentation du projet

Ce projet a été construit tout au long du premier semestre 2021 par les enseignants, les agents du périscolaires, les parents d'élèves et les élus.

Ils ont été accompagnés par Madame SENE pour le Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sport de l'Ariège, par Madame BEGOU pour la plate-forme Territoires Éducatifs de l'Ariège et par Monsieur BONNET pour la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Ariège.

Ce projet est présenté en septembre 2021 pour une durée de de 3 ans.

Coordination :

EPCI porteur du projet	SIVE Saint Jean de Verges/Crampagna/Loubières
Élue référente	Présidente du SIVE VIGNES Fabienne
Adresse	3 bis avenue des écoliers 09000 SAINT JEAN DE VERGES
Téléphone	05 61 05 39 65
Mail	sive.sjvcl@orange.fr
Coordnatrice technique référente	Coordnatrice de l'ALAE Lopez Sofia
Adresse	École des coquelicots 09000 Saint-Jean-de-Verges
Téléphone	0749717742
Mail	periscolaire.stjean@gmail.com

2-Périmètre, public du PEDT et modalités d'organisation

Périmètre :

Les communes concernées sont les communes de Saint Jean de Verges, Crampagna et Loubières.

L'école maternelle se situe sur la commune de Crampagna et l'école élémentaire se situe sur la commune de Saint Jean de Verges.

Public accueilli :

Notre ALAE accueille les enfants de l'école maternelle (3- 6 ans) et de l'école élémentaire (6- 11 ans).

Les enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers sont accueillis sur les temps scolaires et périscolaires y compris le mercredi matin dans un souci de continuité et de cohérence éducative. Les conditions d'accessibilité seront mises en œuvre ainsi que tous aménagements nécessaires, en lien avec les Projets Personnalisés de Scolarisation. L'accompagnement par un.e AESH pourra être sollicité si besoin. La formation de l'équipe d'animation aux besoins spécifiques des enfants en situation de handicap sera favorisée (appel éventuel au dispositif OPTIMUS, dans le cadre de l'école inclusive).

Une différenciation des tarifs en fonction du Quotient Familial ambitionne de permettre à tous les enfants de bénéficier des accueils de loisir.

Les effectifs pour la rentrée de septembre 2021:

	<u>Nombre d'enfants scolarisés</u>	<u>Nombre d'enfants inscrits en ALAE</u>
<u>Ecole maternelle de Crampagna</u>	97	70
<u>Ecole élémentaire de Saint Jean de Verges</u>	141	110

Périodes concernés par le PEDT:

Le PEDT englobe les temps scolaires et périscolaires. Les temps ALAE du matin, de la pause méridienne et du soir des lundi, mardi, jeudi et vendredi s'organisent différemment selon le site:

➤ ECOLE DE CRAMPAGNA

Nom de la structure	ECOLE PUBLIQUE
Adresse	École maternelle 3 route des Fours
Commune d'implantation	09 120 CRAMPAGNA
Contact	Tél. : 0561053149 Courriel : ce.0090194M@ac-toulouse.fr

Horaires scolaires : PS-MS : 8h40- 11h40 et 13h30- 16h30/ MS-GS : 8h40-11h55 et 13h45- 16h30

Plages horaires	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	OBSERVATIONS
7h30/ 8h40	ALAE	ALAE	ALAE	ALAE	1 animateur pour 14 enfants
PS-MS					
8h40/11h40	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	2 classes de PS/MS
11h40/13h30	Pause méridienne ALAE sieste	Pause méridienne ALAE sieste	Pause méridienne ALAE sieste	Pause méridienne ALAE sieste	1 animateur pour 14 enfants
13h30/ 16H30	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	2 classes de PS/MS
MS/GS					
8h40/11h55	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	2 classes de MS/GS
11h55/13H45	Pause méridienne ALAE	Pause méridienne ALAE	Pause méridienne ALAE	Pause méridienne ALAE	1 animateur pour 14 enfants
13h45/ 16H30	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	2 classes de MS/GS
PS/ MS/ GS					
16h30/18h30	ALAE	ALAE	ALAE	ALAE	1 animateur pour 14 enfants

➤ ECOLE DE SAINT JEAN DE VERGES

Nom de la structure	ÉCOLE PUBLIQUE
Adresse	École élémentaire de Coquelicots 16 avenue des Écoliers
Commune d'implantation	09000 Saint- Jean de Verges
Contact	Tél. : 0561053231 Courriel : ce.0090459A@ac-toulouse.fr

Horaires scolaires : 8h30- 11h40 et 13h30- 16h20

Plages horaires	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	OBSERVATIONS
7h30/ 8h30	ALAE	ALAE	ALAE	ALAE	1 animateur pour 18 enfants
8h30/11h40	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	7 classes du CP au CM2
11h40/13h30	Pause méridienne ALAE	Pause méridienne ALAE	Pause méridienne ALAE	Pause méridienne ALAE	1 animateur pour 18 enfants
13h30/ 16H20	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	7 classes du CP au CM2
16h20/18h30	ALAE	ALAE	ALAE	ALAE	1 animateur pour 18 enfants
16h30/17h30	Aide aux devoirs	Aide aux devoirs	Aide aux devoirs		

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI

Le PEDT englobe aussi le temps ALAE du mercredi matin de 7h30 à 12h30 inscrit dans une démarche de continuité éducative.

Les enfants de 3 à 11 ans sont regroupés sur un même site à l'école de Saint Jean de Verges. Soucieuse d'offrir à ses enfants des activités diversifiées et de qualité, notre collectivité souhaite s'inscrire dans le **Plan Mercredi**. Notre SIVE s'engage à respecter la Charte Qualité du Plan Mercredi.

Le mercredi matin, les enfants sont réunis à l'école de **Saint-Jean-de-Verges**. Le personnel encadrant du mercredi matin est familier aux enfants de maternelle (animatrices et ATSEM) afin d'offrir une continuité « humaine » permettant de pallier au changement de lieu.

Le site de l'école de **Saint-Jean-de-Verges** a été choisi car les locaux sont adaptés aux petits comme aux grands (taille des sanitaires, du mobilier, ...) ; les locaux sont plus vastes et le site permet une ouverture plus grande et plus sécurisée sur l'environnement extérieur.

Nom de la structure	ECOLE PUBLIQUE
Adresse	École élémentaire de Coquelicots 16 avenue des Écoliers
Commune d'implantation	09000 Saint- Jean de Verges
Contact	Tél. : 0561053231 Courriel : ce.0090459A@ac-toulouse.fr

MERCREDI MATIN :

Plages horaires	MERCREDI MATIN
7 h 30 – 12 h 30	Accueil périscolaire déclaré Saint-Jean-de-Verges
11h40	Navette avec 2 animatrices des Francas pour se rendre à l'accueil du mercredi après-midi organisé par la Communauté d'Agglomérations Pays de Foix- Varilhes à l'école Nelson Mandela 09000 FOIX

Nombre de places pour les enfants de moins de 6 ans déclarés :	28	Nombre de places pour les enfants de plus de 6 ans déclarés :	36
--	----	---	----

4 animatrices ainsi que la directrice de l'ALAE sont présentes chaque mercredi matin à l'accueil périscolaire du mercredi matin de Saint- Jean de Verges.

MERCREDI APRES- MIDI : L'accueil du mercredi après-midi est organisé par la Communauté d'Agglomérations Pays de Foix- Varilhes. Les enfants bénéficient d'une navette qui les amène sur le site d'accueil périscolaire de l'école Nelson Mandela à Foix animé par Les Francas.

Plages horaires	MERCREDI APRES MIDI
11h40	Navette avec 2 animatrices des Francas pour se rendre à l'accueil du mercredi après-midi organisé par la Communauté d'Agglomérations Pays de Foix- Varilhes École Nelson Mandela 09000 FOIX
12 h – 18 h 30	Accueil périscolaire déclaré Communauté d'Agglomérations Pays de Foix- Varilhes Le site propose 2 accueils avec repas : Jusqu'à 14h (départ possible entre 13h30 et 14h) Jusqu'à 18h30 (départ possible entre 17h et 18h30)

ESPACES et LOCAUX :

*A Crampagna, les enfants peuvent évoluer dans deux cours de récréation avec préaux, un algéco (salle de motricité et ALAE), une salle ALAE dans l'école. 4 salles de classe.

*A Saint- Jean-de-Verges : 7 salles de classe, une salle ALAE rénovée et mise à disposition par la commune, un Algéco dédié à l'ALAE pour cette année scolaire, une salle de restauration, un grand hall aménagé en petits espaces, une cour de récréation avec préaux, une salle du temps libre à proximité utilisable selon les termes d'une convention. Joutant l'école se trouvent le terrain de sport ainsi qu'un espace jeux pour enfants.

ENCADREMENT :

L'équipe périscolaire est composée :

*A Crampagna une directrice d'ALAE (BAFA,BAFD), 7 animatrices (BAFA et/ouCAP petite enfance), 1 animatrice sans qualification. Les atsem font partie de l'équipe d'animation sur la pause méridienne.

*A Saint-Jean-de-Verges, une directrice-coordinatrice d'ALAE (BAFA,BAFD), 7 animateur.rice.s (BAFA et/ou BPJEPS), 2 animatrices sans qualification (présence non simultanée).

L'équipe enseignante se compose de 5 enseignantes à Crampagna, de 8 enseignant.es à Saint-Jean-de-Verges. Les membres du RASED sont régulièrement sollicités.

Plusieurs AESH accompagnent les enfants en situation de handicap.

Outre les animateur.rices, le SIVE compte également plusieurs agents responsables de la restauration scolaire, de l'accompagnement dans le bus, de l'entretien des locaux et de l'aide aux devoirs et qui font partie intégrante de la communauté scolaire et périscolaire.

En 2021- 2022 des enseignants de l'école de musique interviendront dans les classes dans le cadre du projet conte musical. Des bénévoles de l'association « lire et faire lire » continueront également à s'intégrer dans les projets scolaires et/ou périscolaires.

Taux d'encadrement : le taux d'encadrement au niveau du périscolaire est d'un adulte pour 14 enfants maximum à l'école maternelle et de un adulte pour 18 enfants maximum à l'école élémentaire.

Les directrices ne sont pas comptées dans l'effectif d'encadrement au-delà de 50 enfants et assurent une présence continue sur le RPI.

Coordination :

Afin d'assurer la cohérence et la continuité éducative, des réunions hebdomadaires d'équipe d'animation réunissant animateur.rices, directrice et coordinatrice auront lieu en alternance sur chaque site.

Des temps de coordination rassembleront directrices d'école et directrices d'ALAE.

Les directrices d'ALAE participent aux conseils d'école et peuvent être invitées aux conseils de SIVE.

Animateur.rices, directrices et coordinatrice de l'ALAE ont été conviées et ont participé à l'élaboration du nouveau PEDT. Le Comité de Pilotage du PEDT est constitué des Directrices scolaires, des Directrices d'animation, de deux parents d'élèves et de trois ou quatre élus avec au moins un représentant de chaque commune. Il se réunira deux fois dans l'année scolaire.

Trois réunions annuelles regrouperont tous les acteurs scolaires et périscolaires.

Modalités d'inscription à l'ALAE:

L'inscription se fait en ligne via le site E TICKETS. Le paiement est effectué en ligne à la fin de chaque période scolaire entre deux périodes de vacances.

Les inscriptions sont différenciées pour les enfants fréquentant l'ALAE le mercredi matin. Elles se font aussi via le site ETICKETS.

Tarifs ALAE lundi, mardi, jeudi, vendredi pour une période (de vacances à vacances):

☒ Pour les enfants domiciliés sur une des communes du regroupement :

Quotient familial	Coefficient	1 enfant	2 enfants	3 enfants
<435	0.50	21,60 €	41,20 €	61,80 €
435 à 530	0.60	25,92 €	49,84 €	74,76 €
530.01 à 670	0.70	30,24 €	58,48 €	87,72 €
670.01 à 830	0.80	34,56 €	67,12 €	100,68 €
830.01 à 1000	0.90	38,88 €	75,76 €	113,64 €
1000.01 à 1200	1.00	43,20 €	84,40 €	126,60 €
>1200.01	1.10	47,52 €	93,04 €	139,56 €

☒ Pour les enfants non domiciliés sur une des communes du regroupement :

Quotient familial	Coefficient	1 enfant	2 enfants	3 enfants
<435	0.50	25,92 €	49,84 €	74,76 €
435 à 530	0.60	31,10 €	60,20 €	90,30 €
530.01 à 670	0.70	36,28 €	70,56 €	105,84 €
670.01 à 830	0.80	41,47 €	80,94 €	121,41 €
830.01 à 1000	0.90	46,65 €	91,30 €	136,95 €
1000.01 à 1200	1.00	51,84 €	101,68 €	152,52 €
>1200.01	1.10	57,02 €	112,02 €	168,06 €

NB : le prix du repas cantine s'élève à 3.95 euros.

Tarifs ALAE mercredi matin (prix pour la demi-journée sans repas) :

☒ Pour les enfants domiciliés sur une des communes du regroupement

Quotient familial	Coefficient	1 enfant
<435	0.50	2,00 €
435 à 530	0.60	2,40 €
530.01 à 670	0.70	2,80 €
670.01 à 830	0.80	3,20 €
830.01 à 1000	0.90	3,60 €
1000.01 à 1200	1.00	4,00 €
>1200.01	1.10	4,40 e

☒ Pour les enfants non domiciliés sur une des communes du regroupement

Quotient familial	Coefficient	1 enfant
<435	0.50	2,40 €
435 à 530	0.60	2,88 €
530.01 à 670	0.70	3,36 €
670.01 à 830	0.80	3,84 €
830.01 à 1000	0.90	4,32 €
1000.01 à 1200	1.00	4,80 €
>1200.01	1.10	5,28 €

3-État des lieux : Atouts du territoire; leviers et contraintes pour la mise en œuvre du PEDT

<p><u>Leviers :</u></p> <p>Équipements pour la petite enfance, enfance, jeunesse (crèche, accueils de loisirs, salle des jeunes, ...)</p>	<p>Crèche à Crampagna Bibliothèque intercommunale à St Jean de Verges 3 salles polyvalentes communales, une dans chaque commune 2 salles des associations à St Jean de Verges 2 salles pour l'ALAE au sein de l'école élémentaire à St Jean 2 salles pour l'ALAE partagées avec l'école maternelle à Crampagna</p>
<p>Équipements culturels et associations culturelles présents sur les communes</p>	<p>-<u>Association Sportive et Culturelle</u> (bibliothèque, piscine, atelier créatif...) : La bibliothèque reçoit chaque classe une fois par mois et collabore avec le périscolaire, elle intervient à l'occasion des «Incorruptibles». -Club Ping Pong à Crampagna -Comités des fêtes -Pétanque -Pêche -Club de l'amitié (pour les seniors) Tissu associatif très fourni mais essentiellement pour les adultes.</p>
<p>Équipements sportifs et associations sportives présents sur les communes</p>	<p>Terrains de sport et vestiaires à St Jean de Verges Terrain de tennis à Crampagna Club de foot St Jean de Verges/Varilhes Terrain de pétanque à St Jean Terrain multi-sports à Loubières</p>
<p><u>Contraintes :</u></p>	<p>Absence d'associations dédiées aux enfants d'âge primaire ou secondaire, ceux qui désirent pratiquer un sport ou s'initier à la musique ou autre activité culturelle doivent se rendre au bourg centre, voire plus loin, quand ils quittent l'école élémentaire ils «disparaissent» de la vie communale. ALAE non financé par un CEJ ☒ coût important pour les communes et les parents Deux sites distants d'environ 2kms ☒ difficultés pour organiser des rencontres Locaux exigus à la maternelle, pas de local dédié au périscolaire, pas de salle de motricité Accès aux équipements sportifs et culturels de la Communauté de communes nécessite un/des moyens de transport collectif. La libre circulation des enfants dans les communes n'est pas sécurisante : nombreuses routes à grande circulation. Cantines des deux écoles exigües</p>

4-Objectifs, actions et indicateurs d'évolution

Objectif général : «améliorer le climat scolaire dans notre RPI»

<u>OBJECTIFS OPERATIONNELS</u>	<u>ACTIONS</u>	<u>INDICATEURS D'EVALUATION</u>
<u>Favoriser la collaboration et les échanges entre enseignants/animateurs</u>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Trois rencontres fixes seront organisées durant l'année scolaire entre équipe éducative et équipe d'animation avec objectifs ciblés et actions concrètes ➤ Rencontres exceptionnelles provoquée en cas de problématique urgente ➤ Formations pluripros (ex: «les messages clairs») ➤ Formations aux besoins particuliers des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de rencontres ➤ Régularité ➤ Actions produites ➤ Actions réalisées ➤ Évaluation des actions entreprises ➤ Techniques d'animation utilisées
<u>Favoriser l'implication des parents</u>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer un espace informel réservé aux parents et aménagé de manière conviviale ➤ Accueil d'experts de santé ou autre pouvant échanger avec les parents; exemple nocivité des écrans ➤ Organiser des «goûters philos» ➤ Favoriser la création d'un site informatique partagé ECOLE/ALAE/PARENTS ➤ Valoriser les compétences spécifiques des parents 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de rencontres et de participants ➤ Nombre d'experts accueillis ➤ Nombres d'initiatives portées par les parents ➤ Nombre d'initiatives portées par les enfants à destination des parents ➤ Évolution de la posture des parents dans l'école

<p><u>Favoriser l'implication des enfants</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création de « Conseil d'enfants ». Présence d'un élu SIVE ➤ Écriture de chartes partagées : enfants/adultes adultes/enfants et enfants/enfants ➤ Mise en place d'une « boîte à mots des maux » ➤ Écriture d'un journal de l'école vendu aux parents et gestion du budget par les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comportement des enfants ➤ Évolution du cahier de « bobologie » ➤ Évolution des prises de paroles ➤ Nombre de sujets abordés
<p><i>Parcours éducatif de santé</i></p> <p><u>Mieux prévenir et gérer les violences et le harcèlement</u></p> <p><u>Développer le sentiment de confiance</u></p> <p><i>Parcours citoyen</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibilisation des enfants dès le cycle 1 ➤ Débats philos avec les enfants autour d'un dessin animé ... ➤ Sensibilisation des parents au harcèlement ➤ Formation des acteurs de l'éducation au repérage du harcèlement ➤ Travail pluripro autour de la nocivité des écrans ➤ Valoriser les formes de communication non violente. Ex : formation aux messages clairs... ➤ Sensibiliser à la lutte contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion ➤ Veiller à l'égalité filles-garçons dans tous les domaines ➤ Développer l'estime de soi 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de campagne de sensibilisation ➤ Nombre des événements indésirables à type de harcèlement et évolution ➤ Évolution des prises de parole ➤ Réduction du nombre et de l'intensité des conflits ➤ Amélioration du climat relationnel

	<p>et le sentiment de confiance</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser la connaissance de l'environnement proche : se repérer dans un environnement familier et accueillant. 	
<p><u>Favoriser l'ouverture sur le monde</u></p> <p><i>Parcours éducation artistique et culturelle</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place partenariat avec l'école de musique ➤ Projet « Mon école, mon quartier, ma commune...le Monde » ➤ Organisation de rencontres intergénérationnelles ➤ Sorties natures, montagne avec parents encadrants ➤ Découvertes d'autres cultures : ateliers cuisine avec parents, lectures, fabrication d'objets... ➤ Multiplier les espaces de lecture, de la lecture à voix haute « lecture offerte » ➤ Mise en place d'ateliers théâtres, de chants ➤ Projet coopération artistique ; ex : « bestiaire et poésie » 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de projets mis en place ➤ Nombre de sorties scolaires ➤ Nombre de parents encadrants ➤ Évolution de l'expression verbale ➤ Nombre d'ateliers mis en place ➤ Fréquentation des ateliers ➤ Questionnaire de satisfaction des enfants

Les actions envisagées sont pour la plupart en lien étroit avec **les axes des projets d'école** (projets de sensibilisation à l'environnement, projets culturels artistiques et sportifs partagés par toutes les classes, découverte des cultures et sonorités de langues d'autres pays, résolution collective de problèmes de la vie quotidienne, défis coopératifs, défis scientifiques, repérage dans le temps et dans l'espace, connaissance de tous les adultes et les enfants, savoir demander de l'aide, mobilisation des enfants sur la différence et l'entraide, mise en place de règles communes à toutes les classes et sur tous les temps, renforcement de la maîtrise de la lecture et de l'expression langagière)

5-Comité de Pilotage

COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE

VIGNES Fabienne Présidente du SIVE
LACROIX Émilie SABATIER Joëlle Vice-présidentes du SIVE
FOUILHE Delphine THOMAS Joanne Directrices des écoles
GADAL Catherine Directrice de l'ALAE Crampagna LOPEZ Sofia Directrice de l'ALAE de Saint-Jean-de-Verges et coordinatrice des ALAE
FAINGOLD Chrystelle NAUDY Laure Parents d'élèves

<u>Fréquence des réunions</u>	➤ Semestrielle
<u>Modalités d'organisation et d'évaluation</u>	<ul style="list-style-type: none">➤ Réunions au moins deux fois par an sur invitation de la Présidente du SIVE pour évaluation et ajustement si nécessaire.➤ Rédaction sous forme d'annexes jusqu'à la prochaine rédaction prévue pour la rentrée 2024.

CONTRACTUALISATION

A Saint Jean de Verges, le 01 septembre 2021

Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale de l'Ariège	
Service départemental jeunesse, engagement et sport de l'Ariège	
Préfecture de l'Ariège	
Caisse d'Allocations Familiales de l'Ariège	
Conseil Départemental de l'Ariège	
Mutualité Sociale Agricole	
Syndicat Intercommunal à Vocation Éducative Saint Jean de Verges/Crampagna/Loubières	